

Mardi 8 Décembre 2015

Annonces légales

Commune
de Longeville-lès-Metz

RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Par délibération du 1er décembre 2015, le conseil municipal de Longeville-lès-Metz a prescrit la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Longeville-lès-Metz conformément aux dispositions de l'article L 123-13 du code de l'urbanisme.

La délibération définit les objectifs poursuivis dans le cadre de la révision et fixe les modalités de la concertation publique associant pendant toute la durée de l'élaboration du projet de révision du PLU, les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées.

AC401479200

